

Ecole publique « Le Verger »
4, avenue du Général De Gaulle
85670 PALLUAU
Tel : 02-51-98-50-95
Fax : 02-51-98-50-95
Ce.0850421w@ac-nantes.fr



Réunion du Conseil d'école du 25 février 2025

Présents : Mme Barreteau, M. Buteau , élus municipaux de Palluau ;
Mme Lefranc Desmons, élue municipale de la Chapelle Palluau ;
M. l'Inspecteur de l'Education Nationale ;
M. Pincemin, Directeur de l'école ;
Mme Langlet, Mme Raffin, Mme Levillayer, Mme Herbiet, Mme Jolie, enseignantes ;
M. Bourget, Mme Dupisre, Mme Fromont, M. Voltz, M. Jugieau, parents d'élèves.

Excusés : Le réseau d'aide d'Aizenay-Challans ;
Mme Riou, élue municipale Saint Paul Mont Penit ;
Mme Rouillon, parent d'élève.

- **Ordre du jour :**

- L'approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.
- Budgets mairie : bilan de l'année 2024 et demande 2025.
- Sécurité à l'école : point sur le système de fermeture en hauteur.
- Vie pédagogique : réaménagement de la cour : la journée du 24 février et le projet NEFLE
- Vie pédagogique : le prix NAH, le programme Watty, les portes ouvertes
- Les questions diverses :

1. l'approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

Y a-t-il des éléments à ajouter ou à modifier dans le compte-rendu du premier conseil d'école?

- Rien à signaler.

Le rôle du conseil d'école (sources : Service-Public.fr et Eduscol)

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

Actions pédagogiques et éducatives

Utilisation des moyens alloués à l'école

Conditions d'intégration des enfants handicapés

Activités périscolaires

Restauration scolaire

Hygiène scolaire

Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Membres du conseil d'école

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

Directeur de l'école, qui préside le conseil

Ensemble des maîtres affectés à l'école

Maire

Conseiller municipal ou président de l'intercommunalité

Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)

Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Membres supplémentaires :

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister au conseil d'école.

D'autres personnes peuvent aussi assister au conseil si des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent (ATSEM, assistantes sociales, équipe médicale scolaire....).

Ces membres supplémentaires n'ont pas le droit de vote.

2. Budgets mairie : bilan de l'année 2024

Comptabilité Mairie (compte fournitures) année 2024

N°	De/Re	Montant	Libellé	Date
1	De	45,00 €	Licences Edumoov	16/01/2024
2	De	440,95 €	Commande Frimaudeau	18/01/2024
3	De	154,27 €	Commande Frimaudeau	13/03/2024
4	De	120,00 €	Achat boites de changes	23/04/2024
5	De	6,40 €	Achat de feutres Frimaudeau	03/04/2024
6	De	1 042,79 €	Commande de rentrée SADEL CM Papeterie	14/05/2024
7	De	264,92 €	Commande de rentrée SADEL CM Librairie	14/05/2024
8	De	785,75 €	Commande de rentrée SADEL TPS PS Papeterie	14/05/2024
9	De	23,87 €	Commande de rentrée SADEL TPS PS Librairie	14/05/2024
10	De	641,54 €	Commande de rentrée SADEL MS GS Papeterie	14/05/2024
11	De	143,10 €	Commande de rentrée Frimaudeau MS GS Librairie	14/05/2024
12	De	211,21 €	Commande de rentrée SADEL CP CE1 Papeterie	14/05/2024
13	De	261,83 €	Commande de rentrée SADEL CP CE1 Librairie	14/05/2024
14	De	40,50 €	Un podcast par semaine	14/05/2024
15	De	47,52 €	Commande de papier Frimaudeau	15/05/2024
16	De	599,04 €	Commande de rentrée SADEL CM Papeterie	16/05/2024
17	De	24,00 €	Abonnement Wapiti Milan	22/05/2024
18	De	201,76 €	Commande rentrée SADEL CE1 CE2 Librairie	19/06/2024
19	De	44,00 €	Achat licences TACIT	26/08/2024
20	De	19,90 €	Licences Mathador	26/08/2024
21	De	75,05 €	Achat de rentrée Frimaudeau	27/08/2024
22	De	8,99 €	Achat ouvrage Canopé Devenir Eco Citoyen	28/08/2024
23	De	187,34 €	Achat Frimaudeau	10/12/2024

Nombre d' élèves	Budget fourniture
110 au 04/09/2023	5390
	5390
Total dépense fourniture	5389,73
Montant disponible	0,27 €

Comptabilité Mairie (compte projet école) année 2024

De/Re	Montant	Libellé	Date
De	256,9	Commande LPO	12/11/2024
De	350	1 animation « autour de l'arbre »	12/11/2024
De	192,5	Commande Bricomarché – matériel de jardinage	17/12/2024

Budgets mairie : demande pour l'année 2025

Budget investissement:

Rappel des besoins votés en 2024 et en attente :

Installer un vidéoprojecteur dans la classe de CP.

Mise en place d'une solution de maintenance informatique.

Intervention mairie : Solution trouvée, visite de l'entreprise MG Solutions prévue le 5 mars. Elle étudiera également la question du vidéoprojecteur demandé pour la classe de CP, ainsi que l'installation de la fibre.

Besoins pour 2025:

Installer un vidéoprojecteur dans la classe de CE1-CE2.

Dans la classe de CE1-CE2, installer un tableau blanc triptyque de dimensions : 100 x 200 cm, afin de pouvoir projeter.

Changer l'ordinateur de la classe de CP (ordinateur sous Windows 7 qui a plus de 10 ans).

Installer une solution de filtrage sur l'école.

Faire faire un état des lieux du matériel informatique de l'école par une société externe.

Programmer avec cette société le renouvellement du parc informatique pour les prochaines années et doter l'école d'un budget en conséquence.

Dotter l'école d'une connexion haut débit.

Envisager avec Vendée Bureau le changement du copieur pour un plus rapide et permettant de mettre en mémoire les copies (fonctionnalité inexistante sur ce modèle).

Maintenance informatique:

Vérifier le connecteur RJ45 de l'ordinateur portable de la classe de PS-MS

Mise à niveau des deux ordinateurs ACER (classe de CM1-CM2 et bureau de direction : changement des disques durs)

- **Budget fonctionnement :**

Pour faire face à l'inflation très importante du coût des fournitures constatée ces quatre dernières années, l'équipe enseignante souhaiterait une augmentation substantielle de ce budget.

55 €/ enfant, calculé en fonction du nombre d'élèves présents à la rentrée : 110 élèves inscrits le 2 septembre 2024, dont 4 élèves de TPS qui feront leur rentrée en janvier 2025.

Soit 5 964€. ($55 \times 106 + 55 \times 4 \times 22 / 36 = 5830 + 134 = 5\ 964$)

Subvention pédagogique (pour réaliser le projet d'école) :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Nous souhaiterions que le montant voté l'année dernière et inchangé depuis 2018, à savoir 800€, soit reconduit et alloué au financement d'un spectacle ou d'une programmation culturelle.

3. Sécurité à l'école : point sur le système de fermeture en hauteur.

Suite à un incident survenu le 28 mars 2023 où un élève de GS avait fugué de l'école à deux reprises dans la même journée (une fois sur temps scolaire, une seconde sur la pause méridienne), l'équipe enseignante réclamait une solution de fermeture plus sécurisée. La solution proposée par M. Schaub, coordinateur de la Sécurité Départementale ayant été refusée par le SDIS 85, une nouvelle solution a finalement été proposée par la mairie de Palluau qui répond aux enjeux de sécurité soulevés.

Il s'agit d'un portillon pivotant manuel à 1 vantail qui serait installé à l'entrée élémentaire.



Quelques points restent à définir pour le choix final de cette solution : la largeur du portillon, le sens d'ouverture de celui-ci, le système de fermeture et les conséquences d'une porte restée ouverte sur la fluidité de la circulation piétonne. Il serait opportun que ces points puissent être abordés sur site avec des élus et agents municipaux.

Mairie : C'est le SDIS qui a proposé cette solution, mais le dossier lui sera tout de même envoyé pour demande de validation.

4. Vie pédagogique : réaménagement de la cour et projet NEFLE

Le Renouvellement de la cour

Rappel des aménagements votés par la mairie de Palluau (les éléments en gras ont été réalisés durant les vacances scolaires de février) :

- **La plantation de 3 arbres résistant au réchauffement climatique, protégés par des petites terrasses en pin classe 4 (platelage) ;**
- **L'installation de 4 pergolas en châtaignier habillées par des plantes grimpantes sur la cour + une pergola le long du modulaire ;**
- Le prolongement des 4 pergolas de la cour par des toiles d'ombrage en fibre de coco compostable ;
- **La désimperméabilisation des pieds de murs de l'école donnant sur la cour avec la plantation de 96 vivaces ;**
- **La création d'une haie bocagère de 45 m linéaire tout le long de la rue de Mairé, à l'est de la cour composée de 45 arbustes.** Protégée du piétinement par une clôture en châtaignier d'une hauteur de 60 cm ;
- Le soutènement du talus au nord et à l'est de la cour à l'aide de 25 m linéaire de traverses paysagères en chêne de 30 cm d'épaisseur (pourra servir de banc aux enfants ou de cheminement ludique) ;
- La création d'un gradin sur la partie la plus pentue du talus afin de servir de classe extérieure ;

- L'implantation de 4 bacs potagers en bois en haut de la cour (proche du gradin) équipé du système « Jardian Case » (réserve d'eau pour 3 semaines).
- L'installation de deux panneaux de basket.

La structure de jeux à venir, financée par l'APE, est à l'étude avec Terra Aménité. Quand le choix sera fixé, la mairie étudiera sa conformité par rapport aux normes de sécurité.

Pour le moment, les trois arbres plantés sur la cour n'ont pas de protection et les enfants tournent beaucoup autour. A voir dans les semaines à venir si une installation s'avère nécessaire pour protéger les arbres. Même interrogation concernant les fleurs plantées au pied des bâtiments.

La mairie a redemandé à Terra Aménité d'installer un grillage sur les estrades pour éviter que ça glisse ; ce sera fait en avril.

Le lundi 24 février 2025, de 14h à 16h30 , une animation avec l'équipe enseignante, les élèves et parents d'élèves a été organisée pour la plantation des arbustes, la mise en place du paillage et l'arrosage des plantations. Corentin PHILIPPE, conseiller en aménagement paysager à Terra Aménité, les services techniques et certains élus ont également participé à cet événement. Les enfants furent ravis de cette après-midi !



Le PROJET NEFLE

Le projet élaboré dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » vise à apporter une réponse nouvelle, innovante, transformante à des questionnements pédagogiques et ou éducatifs. Notre projet a pour principal objectif la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement. Il nécessite un soutien financier que l'école a demandé dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

Estimation des besoins	
Désignation	Montant TTC en €
4 bacs de jardinage avec réserve « jardian case »	3 793
Outlast double nappe phréatique 61 cm Lien : https://www.communityplaythings.co.uk/products/outdoor/outlast-collection/outdoor-sensory-play-equipment/outlast-double-water-play-combo?v=W435	4 306
Interventions nature avec intervenant agréé (estimation)	700
Récupérateur eau de pluie Castorama	179
Total	8 978

M. l'Inspecteur : Nouveau projet validé au niveau départemental et transmis au Rectorat. Pas de nouvelles depuis. Cela signifie-t-il que le projet n'est pas validé ? Ou les fonds sont-ils manquants ?

Mairie : Deux bacs de jardinage et un récupérateur d'eau de pluie ont été budgétisés au cas où le projet NEFLE n'aboutirait pas.

5. Vie pédagogique : le prix NAH, le programme Watty, les portes ouvertes

Vie pédagogique : le prix NAH

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2025/02/06/nos-affiches-contre-le-harcelement/#more-6958>

Vie pédagogique : le programme Watty

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2025/02/16/cp-reflexion-sur-les-moyens-de-transport-et-l-environnement/#more-6987>

Vie pédagogique : Les portes ouvertes

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/2025/02/25/portes-ouvertes-de-lecole/>

6. Les questions diverses

Comme annoncé, voici les deux points que les représentants des parents d'élèves souhaitent voir abordés en questions diverses ce soir :

La création d'une commission cantine et périscolaire dans laquelle les représentants des parents d'élèves pourraient siéger.

Mairie : la restauration est assurée par une société, Océane restauration, qui respecte les normes d'équilibre alimentaire. Sur les questions financières, la commune est souveraine et n'a pas l'obligation d'y associer les parents d'élèves.

Parents d'élèves : il serait juste demandé un droit de regard et des échanges, afin de mieux comprendre les décisions prises.

Équipe enseignante : Il pourrait s'agir juste de discuter et de consulter les parents pour avis, même si la décision finale revient à la mairie.

Conclusion de la mairie : il serait peut-être possible d'envisager une réunion avec les parents intéressés à la suite du comité de pilotage annuel sur la restauration et le périscolaire.

La création d'un abri à vélo couvert pour les enfants venant à l'école à vélo.

Mairie : Peu d'élèves semblent venir à vélo. Cet investissement n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Équipe enseignante : il pourrait être intéressant de mener cette réflexion à moyen terme, cela allant dans le sens de l'éducation à l'environnement donnée aux élèves.

Question de l'équipe enseignante : Où en est le projet de fresque avec Mme Fuseau pour décorer le préau ?

La mairie va revoir le sujet.

Prochain conseil d'école : le mardi 24 juin 2025 à 18h30.

Le secrétaire
Aurélie Levillayer

Le directeur
Yoann Pincemin